

# ASSEMBLEE GENERALE

## VENDREDI 10 JUIN 2022 à AIGURANDE

Début de la réunion 19h30

### Clubs représentés :

CTT. Déols, CP. Levroux, PPC. Issoudun, US. Argenton, TT. Brenne-Le Blanc, MJC. La Châtre, ASPO. Châteauroux, ATT. Chabris, CP. Buzançais, CP. Vatan, LB. Berrichonne, ATT. Luant, C2T. Martizay, ASTT. Pruniers, CP. Saint Cyprien, Corpo 36, US. Saint Maur, US. Aigurande, ASS.TT. Ambrault US. Le Poinçonnet, CTT. Reuilly, Théo-Ping Villedieu, CTT. Ceaulmont les Granges.

### Membres présents :

BASTION Véronique – BAUDUSSEAU Jean-Pierre – BECHARD Dominique – BIZIEUX Pascal – Allan BRAULT - CASY Michel – Olivier CASY - ETIENNE Emmanuel - GUENIN Alain – LACOTE Dominique – MESSAOUDI Mélanie – MERITET Bernard – REIGNOUX François – TESTU Nicolas – VACHET Sylvie, THOMAS Aurélien.

### Membres excusés :

AUFRERE Fabrice – BACHIMONT Marc - BOSSOUTROT Carole – SART Frédéric - VACHET Elodie.

Excusés : Jean-Paul CHILON président de la Ligue mais qui sera représenté par Michel CASY, Olivier CAILLAUD USEP, Marie-Hélène GUY DDCSPP, Romain BARDIN développement à la Ligue. Gisèle NOUHANT rapporteur aux comptes.

Merci à Aurélie ALAPETITE représentant la Mairie d'Aigurande.

### **1) Allocution de la Présidente**

Nous sommes enfin arrivés à faire notre Assemblée Générale à AIGURANDE. Elle était programmée en 2020. Avant de commencer cette Assemblée Générale nous allons avoir une pensée pour les pongistes qui nous ont quitté au cours de la saison.

Je vous les cite :

- Jean Marie ROBIN, 67 ans TT Brenne Le Blanc, St Michel en Brenne et Martizay
- Gérard BENAISE, 81 ans TT Brenne Le Blanc
- Patrick RIOLAND 62 ans Valençay
- Claude PATRIN 65 ans Déols

### **2)-Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2021 à Châteauroux.**

Le PV de l'Assemblée Générale du 17 septembre à Châteauroux est adopté à la majorité.

### **3)-Rapport des responsables des différentes commissions**

- Commission arbitrage : Frédéric SART
- Challenge Jeannine JAMET : Véronique BASTION
- Challenge Robert MAREST : Dominique BECHARD
- Commission sportive : Michel CASY

- Commission CORPO : Bernard MERITET
- Commission Féminine : Mélanie MESSAOUDI, Alain GUENIN
- Commission coupe de l'Indre : François REIGNOUX
- Commission saisie informatique : Dominique BECHARD
- Commission Coupe Mixte : Olivier CASY
- Commission Handisport : Nicolas TESTU
- Commission vétérans : Jean-Pierre BAUDUSSEAU
- Commission Jeunes et techniques : Allan BRAULT

**- Commission Arbitrage : Frédéric SART**

Bonsoir à toutes et à tous, tout d'abord veuillez m'excuser de ne pouvoir être présent parmi vous pour cette assemblée générale qui se déroule normalement après deux années tronquées par le covid.

Enfin une saison pleine où tous les matchs se sont joués à plus de 95%, quelques forfaits et des reports de match ont eu lieu cette saison liés toujours à l'épidémie. Je tiens à remercier l'ensemble des juges-arbitres qui ont officié sur la saison 2021-2022, pratiquement tous les matchs ont été jugés arbitrés cette saison et avec l'utilisation de GIRPE pour la remontée de ceux-ci. Le comité a organisé une soirée d'utilisation de GIRPE à la maison des sports en janvier dernier qui a connu un franc succès.

Au mois d'octobre un Week-end de formation AR – JA1 a été organisée sous la responsabilité de Pascal Bizieux, 3 personnes en AR et 4 personnes en JA1 dont 2 en recyclage. A l'issue de cette session théorique ils ont tous été reçus lors du passage de la pratique plus une autre personne qui avait passé la théorie sans avoir eu le temps de faire la pratique suite à l'arrêt des compétitions dû au covid. Nous comptons 5 juges arbitres supplémentaires, je vous invite à faire de la publicité au sein de vos clubs pour avoir un maximum de JA afin de permettre de tourner lors de la désignation aux réunions de préparation en septembre et janvier.

Pour organiser et diriger nos compétitions collectives et individuelles nous avons besoin d'arbitres et de juges arbitre et comme dans tout sport nous devons respecter ces personnes et il va de même pour le corps arbitral de respecter les joueurs et ainsi ne pas reproduire les incidents lors des derniers championnats de l'Indre, d'avancer pour le tennis de table et de ne pas tomber dans des altercations qui nuisent comme dans d'autres sports, soyons plus intelligent.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite de bonnes vacances, à la saison prochaine.

**- Challenge J. Jamet : Véronique BASTION**

**22** ans d'existence pour le challenge Jeannine JAMET. Pas une ride, des joueuses talentueuses, combattives et joviales, de la bonne humeur, un peu de folie et vous avez la recette parfaite de la longévité des JAMETTES. C'est avec ferveur que 3 clubs nous ont accueilli cette saison, nous remercions :

**ISSOUDUN, ST MAUR et VILLEDIEU** pour leur investissement matériel et humain sur ces trois tours, et qui ont œuvré pour en faire de bons moments de convivialité.

Merci à Maéva CAUQUIS et Amandine ARGOULON qui ont répondu présentes au juge-arbitrage. Nous avons eu la visite de Véronique PION responsable de la commission féminine au sein de la Ligue du Centre. Impressionnée par la durée dans le temps de notre challenge (unique dans le Centre il faut le dire)

proposerai un rassemblement Cher/Indre la saison prochaine. Nous restons en relation afin de concrétiser cela.

**20/11/2021 : ISSOUDUN (8 équipes)**

**1ère : Noémie et Joanna GIRARD**  
(THEO PING VILLEDIEU)  
**2ème : Pascale et Zoé BIZIEUX (LUANT)**  
**3ème : Léane LABRUNE et**  
**Sabrina BREUILLAUD (PPCI)**

**05/03/2022 : ST MAUR (10 équipes)**

**1ère : Noémie et Joanna GIRARD**  
(THEO PING VILLEDIEU)  
**2<sup>ème</sup> : Florence BOURDEIX et**  
**Véronique BASTION (La Chatre/ASPO)**  
**3ème : Isabelle COCHETEUX et**  
**Véronique PERRIER (LA CHATRE)**



**07/05/2022 : VILLEDIEU (10 équipes)**

**1ère : Noémie et Joanna GIRARD**  
(THEO PING VILLEDIEU)  
**2ème : Pascale et Zoé BIZIEUX (LUANT)**  
**3ème : Léane LABRUNE et Christine PAILLEREAU (PPCI/ASPO)**

6 récompenses à chaque tour financées par le CITT, sans oublier une marque de sympathie aux dernières pour leur participation.

**Au classement général**

**1ère : NOEMIE et JOANNA GIRARD (THEO PING VILLEDIEU)**

**2ème : PASCALE et ZOE BIZIEUX (LUANT)**

**3ème : CAROLE BOSSOUTROT et CLEMENTINE MACKER (ST MAUR/US Poinçonnet)**

Un grand Bravo aux sœurs GIRARD qui après un sans-faute remportent le trophée bien mérité tant elles se sont données à fond.

Une autre fratrie, les sœurs BIZIEUX, ont frôlé de peu le saint grêle. Ce n'est que partie remise pour 2023.

Un clin d'œil tout particulier pour Carole BOSSOUTROT et Clémentine MACKER, les habituées de la 4<sup>è</sup> marche, il s'en est fallu de peu, mais à leur grande joie sont sur le podium final.

Toutes les 6 vont être récompensées ce soir et le trophée **JEANNINE JAMET** passera une année au THEO PING VILLIDIEU.

Il est d'usage pour les championnes de l'année passée que Jack JAMET offre en souvenir une plaque gravée. L'équipe COVID, a remporté deux années de suite le challenge, et se voit disqualifié pour fautes graves et ne sera donc pas honoré de ce présent.

Il sera remis aux lauréates 2019, Véronique DAUMAIN (Les Gds Chênes) et Emma BIZIEUX (Luant), ce qui est tout de même plus réjouissant.

Messieurs les Présidents de club, les **JAMETTES** attendent votre invitation pour la saison prochaine, car aucunes ne souhaitent arrêter, toutes rêvent de voir son nom sur le trophée pour la postérité et il y a encore beaucoup de place 😊

Bonnes vacances à toutes et à tous, à très bientôt.

### **- Challenge Robert Marest : Dominique BECHARD**

Cette année, c'est le club d'Ambrault qui reçoit je crois, pour la première fois, le trophée.

**Cf. Annexe pour les résultats complets.**

### **- Commission Sportive : Michel CASY**

#### Championnat par équipes :

56 équipes en 1ère phase et 60 équipes en phase 2, la COVID est passée par là - 18 équipes.

En parlant de COVID, il n'a pas perturbé beaucoup le championnat, seulement 3 rencontres ont été reportées et quelques-unes ont été jouées avec des équipes incomplètes.

Les clubs touchés ont joué le jeu car nous avons reçu les tests positifs dans les temps impartis.

Il y a eu malheureusement 5 forfaits et 4 rencontres perdues par pénalités, c'est beaucoup trop. La reprise a été dure pour certains clubs.

GIRPE est toujours beaucoup utilisé et c'est très bien.

N'oubliez pas d'inscrire vos équipes à la date demandée.

#### Individuels :

Là aussi, il y a eu un impact COVID.

198 inscrits en 2019/2020, 143 cette saison soit - 55.

Le vendredi soir, nous n'avons besoin que d'une salle et en plus elle paraissait bien vide surtout au 4ème tour où il y a eu énormément de forfaits.

Les jeunes ont été un peu moins touchés.

Bonnes vacances à tous.

### **- Commission Corpo : Bernard MERITET**

#### **Statistiques du championnat :**

- Nombre d'équipes : 12 réparties sur 10 clubs
- 1 club est à la fois Corps et FTT (Aspo avec 2 équipes), tandis que les 10 autres équipes jouent sous

## l'appellation Corpus 36

- joueurs avec une licence Corpus : 74
- joueurs licenciés seulement en Corpus (c'est à dire dans le club Corpus 36) : 4.

### **Le championnat :**

- En Corpus, l'essentiel est de jouer. La plupart du temps, on a eu un excellent état d'esprit lors des rencontres
- la souplesse dans l'organisation des rencontres (date, heure) est souvent très commode, mais attention, c'est aussi la cause de sérieux problèmes d'organisation, on en a eu encore la preuve cette année
- le championnat s'est déroulé avec 3 équipes en D1, 4 équipes en D2 et 5 équipes en D3, ce qui faisait une formule assez équilibrée, mais une équipe a fait faux bond, juste avant de commencer
- une nouvelle équipe nous a rejoint (Opac 2) avec des joueurs qui se sont essayés au tennis de table. On ne peut que se féliciter de l'arrivée de nouveaux joueurs.

### **Résultats du championnat :**

Comme dans les années d'avant Covid, ce championnat a été organisé sous la forme de matchs aller-retour. Mais il ne s'est pas terminé. A qui la faute ? Certaines équipes ont peiné à aligner leurs 3 joueurs et ont dû repousser des matchs, les repousser tellement qu'ils n'auront jamais lieu

Les résultats :

- En D1, 1<sup>er</sup> : Indraéro, 2<sup>e</sup> : Les Paysans, 3<sup>e</sup> : Les Pompiers Indre
- En D2, 1<sup>er</sup> : Opac(1), 2<sup>e</sup> : Les Amis - Marine, 3<sup>e</sup> : Les Caténaires, 4<sup>e</sup> : Safran - Seat
- En D3, 1<sup>er</sup> : Education nationale Argenton, 2<sup>e</sup> : Les Cheminots(2), 3<sup>e</sup> : Les Cheminots(1), 4<sup>e</sup> : Opac(2)

Bravo à toutes les équipes qui ont participé.

### **Les indiv. départementaux Corpus (à St Maur le 18 décembre 2021) :**

31 participants : 6 dames et 25 messieurs, soit un nombre de joueurs équivalent à celui d'avant Covid  
Pour voir les noms des médaillés, se référer au livret du Comité.

### **Les indiv. régionaux Corpus (à Le Blanc, le 19 février 2022) :**

Nous avons obtenu 15 podiums dont 2 titres pour les sélectionnés, avec un podium dans chacune des 11 catégories. C'est vraiment très bien. Bravo à tous les participants.

- en série Dames 500/999 : 2<sup>e</sup> Maéva Cauquis
- en série Messieurs 500/999 : 2<sup>e</sup> Célian Branchereau
- en série Dames 1000/1299 : 1<sup>ère</sup> Amandine Argoulon et 2<sup>e</sup> Sophie Macias
- en série Messieurs 1000/1299 : 2<sup>e</sup> Nicolas Devineau et 3<sup>e</sup> Christophe Bréjaud
- en toutes séries Dames : 1<sup>ère</sup> Amandine Argoulon et 2<sup>e</sup> Sophie Macias
- en toutes séries Messieurs : 2<sup>e</sup> Alexis Mouchet
- en Dames Vétérans : 2<sup>e</sup> Sabrina Breuillaud et 3<sup>e</sup> Martine Casy
- en Messieurs Vétérans 1 : 3<sup>e</sup> Christophe Bréjaud
- en Messieurs Vétérans 2 : 3<sup>e</sup> Alain Berthault
- en doubles Dames : 1<sup>ères</sup> Amandine Argoulon et Maéva Cauquis
- en doubles Messieurs : 2<sup>es</sup> Alexis Mouchet et Benjamin Motteau.

### **Les indiv. France Corpus (à Angoulême, les 2 et 3 avril 2022) :**

- en Messieurs, toutes catégories, médaille de bronze pour Alexis Mouchet, Un grand bravo à lui : il y a si longtemps que l'on n'avait pas eu de podium aux Indiv. Corpus, depuis un certain Michel Casy

- en doubles Dames, également une médaille de bronze pour Amandine Argoulon et Maéva Cauquis.  
Un grand bravo également

- ont participé au championnat de France : Sabrina Breuillaud, Sophie Macias, Amandine Argoulon et Maéva Cauquis (en simple dame), Martine Casy, Sabrina Breuillaud et Véronique Bastion (en vétérans dames), Célian Branchereau, Emmanuel Etienne et Benjamin Motteau (en simple messieurs), Alain Berthault et Alain

Guénin, Célian Branchereau et Jean-Charles Nouhant, Benjamin Motteau et Alexis Mouchet (en doubles messieurs), Jean-Charles Nouhant (en vétérans 1 messieurs), Alain Berthauld et Alain Guénin (en vétérans 2 messieurs), Martine Casy et Emmanuel Etienne, Maéva Cauquis et Célian Branchereau, Amandine Argoulon et Benjamin Motteau, Sophie Macias et Alexis Mouchet (en double mixte)

### **Les régionaux par équipes Corps (à Issoudun, le 21 mai 2022) :**

Cette rencontre s'est déroulée à la salle du PPCI, très bien organisée par le club local.

Seulement 7 équipes ont participé. Bravo à elles pour être venues et grosse déception de voir autant d'absents des autres équipes de la Ligue

- en D1, vainqueur Indraéro
- en D2, vainqueur Opac 1
- en D3, Education Nationale Argenton termine 2<sup>e</sup>.

### **En conclusion :**

Bonne place de l'Indre au point de vue du nombre de joueurs Corps. Dans la ligue, l'Indre se place 2<sup>e</sup> derrière le Loiret pour le nombre de licenciés. On peut en être fier.

Toujours du retard, par négligence principalement pour le déroulé des matchs.

Un de mes soucis majeurs est le suivant : laisser de la liberté pour fixer les dates et heures de rencontre, mais aussi s'astreindre à finir dans les délais.

Engagement : engager une équipe est très simple, mais il faudrait que les capitaines se montrent responsables et pensent que l'équipe devra jouer ses matchs et terminer le championnat, et dans les temps !

Faire un calendrier, c'est parfois assez difficile et ces dernières années, des équipes se sont engagées un peu à la légère, d'où un calendrier obsolète dès le départ.

Pensez donc à avoir un effectif suffisant (2 joueurs de l'entreprise sont absolument requis, mais il est souhaitable d'en avoir au moins 3).

### **Alors vivent les Corps**

#### **- Commission Féminines : Mélanie MESSAOUDI**

Véronique PION, déléguée à la commission « Féminines » à la Ligue a profité d'une journée du Challenge J. Jamet pour venir constater le succès, depuis plus de 20 ans, de cette compétition 100 pour 100 féminine.

Elle envisage, pour la saison prochaine, une rencontre sur une journée avec la participation des féminines du Cher (à suivre).

#### **- Commission Coupe de l'Indre : François REIGNOUX**

Après deux saisons de repos forcé, les coupes de l'Indre sont reparties normalement.

Lors de la saison 2019 /2020, celle de tous les records et qui hélas n'a pu aller à son terme, il y avait eu 114 équipes engagées.

Pour cette saison 2021/2022, malgré l'érosion des licenciés suite au COVID, 105 équipes se sont engagées dans les différentes coupes.

#### **Détail des équipes engagées par coupe :**

Coupe 5 et 6 hommes = 35 équipes engagées.

Coupe 7 et 8 hommes = 23 équipes engagées.

Coupe 9 et 10 hommes = 18 équipes engagées.

Coupe 11 et 12 hommes = 8 équipes engagées.

Coupe 13 et 15 hommes = 4 équipes engagées.

Coupe ELITE hommes = 7 équipes engagées.  
Coupe 5 à 9 dames = 3 équipes engagées.  
Coupe 5 à 6 dames = 7 équipes engagées.

Ce sont coupes de 5 à 10 qui sont les plus prisées, ce qui est normal, c'est dans cette catégorie qu'il y a le plus de licenciés.

Cette compétition s'est bien déroulée, beaucoup moins d'équipes attendent la dernière semaine pour jouer leur match.

Cette année, c'est le club de Villedieu qui était chargé de l'organisation de ces finales. Elles se sont déroulées dans le gymnase Théo Ping à Villedieu dans une ambiance très sympathique et les rencontres se sont déroulées dans un très bon esprit sportif.

Un grand bravo à Villedieu, à Jérôme GIRARD et son équipe, ainsi qu'à Monsieur Patrice Taupin adjoint aux sports à Villedieu présent à cette manifestation.

9 clubs différents participaient à ces finales, La Berrichonne avec 4 équipes, Buzançais avec 3 équipes, Argenton et Déols avec 2 équipes, Le Blanc, La Châtre, Issoudun, Reuilly et Saint-Cyprien 1 équipe.

#### **Les lauréats pour ces coupes 2021/2022 sont :**

Coupe 5 à 6 dames = LE BLANC : Alyssa AHAMED BACAR et Marielle JAMBIER  
Coupe 5 à 9 dames = BUZANÇAIS : Camille BERTIN et Chloé DELHOMME.  
Coupe 5 et 6 H = SAINT-CYPRIEN : Dominique CHASSIN et Patrice DA SILVA.  
Coupe 7 et 8 H = ISSOUDUN : Jean BENTO et Laurent PERSONNE.  
Coupe 9 et 10 H = LA CHATRE : Gabin LANGLOIS et Maxence RIBAUT-LEGER.  
Coupe 11 et 12 H = DÉOLS : Kevin COUSIN et Jean Charles NOUHANT.  
Coupe 13 à 15 H = LA BERRICHONNE : Guillaume RAT et Mathis ROUSSELON.  
Coupe ELITE = LA BERRICHONNE : Jean-Baptiste BIDRON et Selvan DUVIVIER.

Le challenge des coupes de l'Indre, épreuve récompensant le club ayant réalisé le meilleur ratio engagements d'équipes et résultats à chaque tour de la compétition, a donné lieu à un résultat très serré. Il est revenu au club d'AMBRAULT 49 pts devant LA CHATRE 49 pts et ARGENTON 48 pts. Ambrault l'emportant sur la Châtre grâce à un pourcentage plus important d'engagés et rapport à son effectif.

Je dis encore bravo et merci aux clubs et compétiteurs pour l'intérêt qu'ils portent à cette compétition, en espérant la saison prochaine continuer cette progression.

Merci à Nicolas Testu qui m'a assisté tout au long de cette saison dans le suivi de cette compétition ainsi que Michel Casy et Aurélien Thomas pour leur aide lors des finales.

Bonnes vacances et à la saison prochaine.

#### **- Commission Saisie Informatique : Dominique BECHARD**

Je vous informe que vous avez jusqu'au 30 juin, dernier délai, pour vous manifester si vous avez un litige concernant votre classement. Vous devez contacter soit le Comité de l'Indre, soit la Ligue ou la Fédé. N'oubliez pas de ré-affilier vos clubs. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour le faire

Pour ceux qui ne sont pas encore au courant, il n'y a qu'un seul site web officiel du Comité qui est : <https://www.comiteindretennisdetable.com/> pour avoir ainsi le maximum d'informations.

La Ligue demande de plus en plus de vous inscrire via internet pour les différentes compétitions.

Soyez vigilants concernant les mails que vous recevez de la Ligue.

### **- Commission Coupe Mixte : Olivier CASY**

La coupe mixte s'est déroulée le 24 Avril 2022 à ST MAUR.

Il y a 4 tableaux. La mixité apporte une grande convivialité à cette épreuve.

Seulement 13 équipes inscrites.

#### **Tableau A < 1599 points**

9 équipes

Vainqueurs : TT BRENNE LE BLANC (Murielle JAMBIER et Antonin JAMBIER)

#### **Tableau B < 1999 points**

3 équipes

Vainqueurs : C2T MARTIZAY (Mélanie MESSAOUDI et Bruno LARDY)

#### **Tableau C < 2399 points**

0 équipe

#### **Tableau D au moins 2400 points**

1 équipe

Vainqueurs : ENTENTE BUZANCAIS / MARTIZAY (Camille BERTIN et Jérémy BILLARD)

Un grand merci à ST MAUR qui nous a très bien reçus.

Le seul regret de la journée c'est qu'il n'y avait pas plus de participants.

### **- Commission handisport : Nicolas TESTU**

Petit retour en arrière ou je reviens au 3 décembre ou le covid à une nouvelle fois annulé la cérémonie des 36 d'OR, qui devait mettre à l'honneur Stéphane Mollins; médaillé en or aux Jeux Paralympiques. Mais le club de Déols ainsi que Marc fleuret, ont tout de même réussi à organiser une réception en son honneur.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour du critérium joué le 4 décembre

Samuel à Déols termine 3<sup>ème</sup> en N3A

Nicolas à Chantilly termine 4<sup>ème</sup> en N2A. Félicitations au club de Déols pour l'organisation du tour, ainsi qu'aux bénévoles présents.

Le 2<sup>ème</sup> tour du 15 janvier fût annulé encore et toujours le covid; plusieurs sportifs touchés par le virus et certains organisateurs ont eût l'interdiction de nous accueillir.

Résultats du 3<sup>ème</sup> tour joué le 12 Février

Samuel à St-avertin termine une nouvelle fois sur le podium en écrasant la concurrence et s'adjuge la 1<sup>ère</sup> place du tableau en N3A. Malheureusement le cumul de points des 2 tours n'est pas assez suffisant pour se qualifier pour les Frances Elites. Seuls les 8 meilleurs aux points cumulés sont qualifiés.

Nicolas devait se rendre à Metz, une blessure contractée sur la 1<sup>ère</sup> journée valide l'a contraint au forfait. Par contre 1 seul tour avec un nombre de points important le qualifie pour les Frances Elites.

Le samedi 2 avril, le club de Chabris a accueilli un stage handisport organisé par le CTR et animé par Jonathan Roger. 7 participants étaient présents, la plupart étant des joueurs loisirs.

Le 23 et 24 avril Championnat de France Vétérans à Caen



Nicolas est le seul représentant, il termine 5ème en simple et devient Champion de France en doubles avec Christophe Soulat de Toulon la Seyne.

Le 4,5 et 6 juin le Championnat de France Elite à Lille

Nicolas seul qualifié en simple et en doubles, termine 5ème du tableau simple et perd en 8ème de finale du tableau double associé à Benoit Grasset, défenseur et numéro 900 d'Antibes. Un match perdu à la belle 11-9, après avoir eu 2 balles de match au 4ème set sur 2 joueurs numéroté Frédéric Bellais 900 et Thomas Bouvais 700 ; durée du match assez folle 55 minutes

Le même week-end se disputait également les Championnats de France des Jeux Nationaux d'Avenir Handisport ou 2 jeunes Indriens se sont illustrés Dorian Arnault juniors 2 en catégorie fauteuils du club TT. Brenne le Blanc est Médaille de bronze et Aditya Geoffroy minimes 2 en débuts du CTT Déols devient Champion de France.

Une très bonne année pour nos joueurs handis, des podiums aux individuels, des médailles aux Francs et 2 titres de Champions de Francs. Un grand bravo à nos joueurs et aux coachs du Blanc et Déols pour leurs investissements. A l'année prochaine Bonnes vacances.

### **- Commission Vétérans : Jean-Pierre BAUDUSSEAU**

Bonjour à tous.

Cette saison la Commission Vétérans a géré à nouveau les deux compétitions qui la concerne :

le **Championnat Individuel** et la **Coupe Nationale Vétérans**.

Le club de Saint-Maur a magnifiquement accueilli les **Individuels départementaux** le 5 décembre. Merci encore à Fabrice Aufrère et à toute son équipe.

42 joueurs (contre une cinquantaine les 2 saisons avant le COVID) étaient inscrits dans les tableaux allant de V1 à V5. Dans les tableaux du matin (par classement et non qualificatifs pour les régionaux), il y a eu 28 inscrits, très légèrement en-dessous par rapport aux saisons passées.

Pour les tableaux qualificatifs aux régionaux, la répartition était la suivante : en messieurs, 13 V1 (seule catégorie en baisse), 16 V2, 9 V3, 3 V4, 1 V5.

Une constante par rapport aux saisons passées : cette année encore, seulement 3 dames engagées.

Je ne donnerai pas le palmarès de cette édition (vous l'avez dans les documents fournis).

Les **régionaux** ont eu lieu le 26 février à Tours.

Seulement 7 Indriens de Chabris, Martizay et Déols y ont participé. Pas de V1.

En V2, les chabriots Marc Bailloux et David Gibault atteignent les 1/8èmes de finale, Bruno Lardy de Martizay perd en 1/16èmes.

En V3, les 2 Alain de Martizay (Berthault et Guenin) s'arrêtent eux-aussi en 1/16èmes de finale.

Chez les dames, Mélanie Messaoudi de Martizay finit 5ème sur 9 en V2 et Martine Casy 1ère en V4 se qualifie aux « France ».

Le 3ème échelon de ces individuels - (**les « France »**) avait lieu cette année à St Dié des Vosges du 16 au 18 avril. Notre seule qualifiée, Martine, perd en quarts contre la future médaille d'argent.

En double mixte, elle obtient la médaille de bronze.

Bravo à elle et à tous les participants que l'on espère plus nombreux la saison prochaine.

### **2ème compétition : la Coupe Nationale Vétérans.**

Organisée au niveau départementale par le CITT, depuis 2016-2017, cette compétition n'a pas eu lieu au niveau départemental (contraintes sanitaires, peu d'équipes engagées donc directement qualifiées pour le niveau régional qui a eu lieu au Blanc le 1<sup>er</sup> mai).

Malheureusement, seulement 5 équipes indriennes ont répondu présent. Aucune en V1.

Seule l'équipe de Chabris (Marc Bailloux - David Gibault) s'est distinguée en remportant brillamment le tableau V2, se qualifiant ainsi pour la finale nationale qui a lieu dimanche à Valenciennes.

N'oublions pas les 4 autres équipes de l'Indre qui ont joué les dernières places dans leurs tableaux respectifs ; Martizay (Mélanie Messaoudi - Bruno Lardy) en V2 et en V3 Martizay également (Alain Berthault - Alain Guenin), Déols (Martine Casy - Jean-François Magnoux) et Le Blanc (Francis Tremblais et moi-même).

En résumé, c'est une saison un peu timide. On ne peut qu'espérer mieux la saison prochaine pour ces compétitions qui, certes, ne représentent pas l'avenir mais qui restent des moments forts et conviviaux du ping dans l'Indre.

Bravo à tous quand-même et rendez-vous à la saison prochaine.

Bonnes vacances à tous.

### **- Commission Jeunes et Technique : Allan BRAULT**

Bilan sur cette année de compétitions jeunes

141 Jeunes concernés pour challenge jeune + 1ere licence

**Challenge jeunes** : 63 inscrits sur 4 tours -

36 joueurs de moins par rapport a 2019

**Challenge Premiere Licence** : 78 inscrits sur 4 tours -

4 joueurs de moins par rapport a 2019

### **GRAND PRIX JEUNES -**

La commission jeune à reconduit le grand prix qui récompense les 3 meilleurs de benjamins à juniors garçons et filles avec un bon d'achat de 45 30 et 15 euros, ils se trouvent dans les sacs des récompenses pour chaque club, merci de bien vouloir les distribuer aux joueurs concernés.

### **Classement établi après résultats de toutes les compétitions jeunes individuelles**

MOINS DE 11 ANS FILLES							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	LE HARDY	LEAH	PPCI	0	0	50	0
2	CLERE	OCEANE	TTBLB	0	0	0	0
3	LAMOUREUX	MAELY	PPCI	0	0	42	0

MOINS DE 13 ANS FILLES							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	PRUDHOMME	FAUSTINE	CTTR	0	0	0	0
2	HARDIT	CHARLOTTE	CPB	100	100	0	150
3	LESECHE CROMBET	OCEANE	C2TM	0	0	0	0

MOINS DE 16 ANS FILLES							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	AHAMED BACAR	ALYSSA	TTBLB	150	0	0	150
2	LAVENU	ELMA	ASTTP	0	0	0	0

MOINS DE 11 ANS GARÇONS							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	SART	NATHAN	LBC	140	94	38	130
2	CUNIN	SIMON	LBC	145	100	0	150
3	CUCHERAT	ANTOINE	LBC	200	90	28	135

MOINS DE 13 ANS GARÇONS							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	GRANGENEUVE	GABIN	TTBLB	145	96	0	145
2	JAMBIER	ANTONIN	TTBLB	140	96	0	100
3	COLIN	TOM	LBC	150	100	0	150

MOINS DE 15 ANS GARÇONS							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	LHORTOLARY	NATHAN	LBC	150	98	0	100
2	LEROI	MAXENCE	TTBLB	145	100	0	98
3	RONDELLOT	ANTOINE	LBC	100	96	0	150

MOINS DE 18 ANS GARÇONS							
	NOM	PRENOM	CLUB	1	2	3	4
1	PRUDHOMME	NOA	CTTR	145	100	0	150
2	DUVVIER	SELVAN	LBC	200	0	0	200
3	ROUSSELON	MATHIS	LBC	140	98	0	145

## Plusieurs stages

Plusieurs stages avec hébergement mais aussi sans hébergement ont été organisés durant cette saison à levroux et au poinçonnet pour les regroupements à la journée et essentiellement à salbris pour les autres quand il y avait couchage.

4 jeunes de l'Indre ont été intégrés dans le groupe régional de détection : yugo okamoto et Aaron petat de reuilly, nathan sart et Antoine cucherat de la berrichonne Châteauroux.

Un stage interdépartemental sur sélections s'est déroulé à salbris pour 5 jeunes, Gabin Grangeneuve et maxence leroi du blanc et Simon cunin, Antoine rondelot et nathan lhortolary pour Châteauroux.

Concernant la fréquentation des compétitions, nous avons assisté à une baisse des inscrits au challenge jeunes et 1ere licence par rapport à 2019 mais avec tout de même un nombre important de jeunes débutants sur cette dernière épreuve.

Les finales départementales, le critérium fédéral ou les interclubs, les épreuves de prestiges du comité ont attirées les joueurs malgré la fin de crise covid rendant nos épreuves intéressantes.

Vous retrouverez les résultats de toutes les épreuves jeunes dans le livret remis en début d'AG.

### **INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX 24 AVRIL 2022**

22 équipes inscrites

Interclubs régionaux le 19 Juin a BARJOUVILLE

### **FINALES DEP JEUNES 2 AVRIL 2022**

71 inscrits

### **TOURNOI DU BERRY 18 décembre 2021**

44 Indriens inscrits

Poussins B1

CUCHERAT Antoine 1er

SART Nathan 2eme

B2 M1 M2

GRANGENEUVE Gabin 1er

JAMBIER ANTONIN 2eme

Une dernière chose à signaler et souligner la 3eme place du comité lors des intercomités jeunes à Bourges. Remerciements aux coachs bénévoles, arbitres et joueurs d'avoir aussi bien représentés notre département.

### **OPEN - 10 ans 10 Novembre 2021**

Animations Dép incluant Ateliers, Jeux, Compétition

35 Jeunes inscrits nés entre 2012 et 2015

7 clubs différents

### **4)- Rapport de l'animateur technique départemental : Aurélien THOMAS**

Bonsoir à tous,

La saison 2021 / 2022 a été encore une fois légèrement chamboulée par ce fichu Covid.

Mais nous avons pu pratiquer notre activité dans des conditions correctes, il ne faut pas oublier où nous étions l'année dernière à la même époque (Chez nous) !

Si nous parlons chiffres nous sommes 870 licenciés, pas si mal comme score mais une perte tout de même de 150 adhérents si nous prenons notre année de référence 2019. Toutes nos épreuves ont connu une baisse de fréquentation tant chez les jeunes que chez les adultes.

Les différents protocoles imposés par notre fédération se sont montrés difficiles à mettre en place et les nerfs de nos dirigeants mis à rudes épreuves. Sans compter la lassitude et le ras de bol des licenciés.

Mais j'aime insister sur le côté positif et j'espère que 2022 /2023 sera une saison pleine avec du ping, des licenciés et du monde sur nos compétitions.

Nous sommes sur la bonne voie et c'est encourageant pour l'avenir, notre challenge 1ère licence à réuni près de 80 joueurs, nos formations se sont remplies rapidement : Initiateur de Club 12 inscrits, soirée GIRPE 30 participants, sans compter les arbitres et juges arbitres formés par Pascal BIZIEUX.

Lors des Inter-comités, le véritable baromètre du niveau des jeunes, l'Indre a terminé sur la 3ème marche du podium juste derrière les grosses cylindrées que sont le 37 et le 45.

Je tiens à rappeler aussi que notre Comité est le seul département de la région à avoir autant soutenu ses clubs pour surmonter cette crise avec plus de 10 000 euros d'aides financières distribuées.

Pour toutes ses raisons nous devons rester optimistes, le ping sur notre territoire a encore un bel avenir. Il faut se retrousser les manches et repartir de l'avant, je reste à vos côtés pour vous aider dans ce sens.

Avant de laisser la parole je tiens également à apporter mon soutien au club de la Berrichonne Châteauroux qui comme vous savez tous a été frappé par la grêle. Beaucoup de clubs du département, de la région et même au niveau national ont montré que le tennis de table était une véritable grande famille.

Bravo à tous et à la saison prochaine.

### **5)-Rapport Financier : Dominique LACOTE**

Bonjour mesdames, bonjour messieurs,

Pour commencer je tiens à féliciter toutes les trésorières et tous les trésoriers pour leur rapidité pour les règlements et je sollicite les clubs qui ne font pas encore de virement à le faire.

Maintenant je vais vous détailler la balance et le budget prévisionnel avant de commencer mon rapport financier.

Le budget du comité arrêté au 27 mai 2022 est de 85 062,67 €.

Les dépenses de cette année s'élèvent à 38 778.02 € le salaire et les charges sont de 25 622.87 €. Cela représente 66.50 % des dépenses.

Les recettes de cette année s'élèvent à 46 284,65 € dont 14 160,00 de subvention du Conseil Départemental et du Conseil Régional ce qui représente 30% des recettes

Le comité a remboursé la somme restante qui avait été allouée l'année dernière pour les aides aux clubs c'est-à-dire 10000,00 € - 3921 € déjà remboursées en septembre. Le remboursement a été calculé sur les licences traditionnelles de l'année. Le comité a décidé d'augmenter l'aide de 1,50 par licences pour redistribuer la somme convenue ce qui représente 6,50 pour les jeunes et 9,50 pour les seniors et vétérans. Ainsi que le remboursement de la participation des clubs. Le total de toutes les aides aux clubs représente 10 057,00 €.

Le résultat de l'année reste encore très bon avec un bénéfice de 7 506,63 euros.

La baisse de la trésorerie s'explique comme ceci compte en banque au 30 Juin 2021 + résultat –Aides aux clubs

Ce qui nous permet de garder une trésorerie de 53 397,76 euros afin de pallier aux baisses des subventions qui vont arriver et de pouvoir gérer sereinement le comité sans demander aux clubs de faire des efforts supplémentaires en termes d'augmentation de prix des licences ou des engagements aux différentes compétitions.

Ce résultat nous permet aussi de pouvoir pérenniser l'emploi d'Aurélien qui est vital pour le comité pour au moins les 3 années à venir.

Je vous souhaite de bonnes vacances et je reste à votre disposition pour toutes les questions éventuelles.

## 6 )Rapport des vérificateurs aux compte

### **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES SAISON 2021-2022**

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, tous les documents comptables ont été vérifiés le 30 mai 2022 par Gisèle NOUHANT et moi-même en présence de Dominique LACOTE.

Tous les justificatifs des recettes et des dépenses dûment répertoriés ont été présentés et contrôlés. Dominique LACOTE a répondu à nos demandes de précisions.

La comptabilité du COMITE DE L'INDRE DE TENNIS DE TABLE arrêtée à la date du 27 mai 2022 est très bien tenue et saine.

Dominique LACOTE s'acquitte avec sérieux et compétence de sa fonction de trésorier.

En conséquence, rien ne s'oppose à l'approbation des comptes ainsi présentés.

Vérification effectuée à ISSOUDUN, le 30 mai 2022,



Yannick HIRBET



Gisèle NOUHANT

## 7 ) Election des vérificateurs aux compte

Madame Gisèle Nohant et Monsieur Yannick HIRBET sont réélus à l'unanimité.

## 8)- Rapport du secrétaire général : Dominique BECHARD

Bonjour à tous et à toutes,

Je vais être bref. Mes collègues vous ont tous fait un excellent résumé des différentes manifestations qui se sont déroulées cette saison.

Je voudrais que vous apportiez un regard tout particulier à une personne clé de vos clubs : celui de correspondant. Il est la passerelle entre le Comité et vos licenciés. Il doit vous transmettre les informations fournies par notre part. Je voudrais que ce poste soit tenu par des personnes responsables et conscientes de leur importance.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le seul site web officiel du Comité qui est <https://www.comiteindretennisdetable.com/>

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances et rendez-vous à la saison prochaine.

### **9)- Rapport de la présidente : Sylvie VACHET**

Depuis mon élection et une saison après COVID qui s'est déroulée en entier. Nous avons quand même eu 871 licences pour cette saison.

Comme vous pouvez le constater, les finances du comité sont saines.

Malgré cette baisse de licenciés, nous avons eu plus de 100 équipes qui se sont engagées en Coupe de l'Indre.

Sur le plan sportif, nous aurons 2 équipes de régionale qui redescendent en championnat départemental. Une équipe de la Berrichonne de Châteauroux qui évoluera la saison prochaine en Nationale malgré les dégâts dû à la grêle le 23 mai sur son gymnase. Et je tiens à féliciter les Clubs de Déols, St Maur, Buzançais, La Châtre et Luant qui ont spontanément proposé leur gymnase au club pour permettre à ces joueurs de continuer à S'entraîner; En espérant qu'une solution sera trouvé pour que les équipes du club puissent continuer d'évoluer la saison prochaine d'évoluer dans leurs différents niveaux (national, régional et départemental). Nous venons d'apprendre également que le club du Poinçonnet a été touché par l'épisode de la grêle. Espérons qu'une solution soit trouvée pour la saison à venir.

### **10)-Vœux et questions diverses**

#### 1- Vœu de Franck COCHETEUX

Lorsqu'une équipe ne peut jouer qu'à 3 joueurs, que celle-ci marque au moins le point de la défaite. En effet, l'équipe prend la peine de se déplacer, d'assumer la défaite suite au règlement mais qu'elle marque au moins 1 point pour défaite et non 0 point.

**Réponse du Comité :** aucune modification. Le Comité applique le règlement de la FFTT.

#### 2- Vœu de Franck COCHETEUX

Que le comité impose aux clubs que les joueurs portent le maillot de leur club lors des matchs. Ceci ne peut qu'améliorer l'image de notre sport au vu du public. Quel sport d'équipe ne porte pas un maillot club ?

**Réponse du Comité :** le Comité compte sur le bon sens des joueurs. N'ayant pas de juge-arbitre, il est possible de faire une réserve par le capitaine adverse sur la feuille de match.

#### 3- Vœu d'Alain BERTHAULT

Je demande une réglementation du critérium fédéral pour les adultes seulement. Ferme et juste en cas de forfait non averti, sauf cas exceptionnel ou médical bien sûr. Que ce ne soit pas un règlement que pour certain et non pour les autres, comme cela s'est produit pour le dernier tour.

**Réponse du Comité :** La règle des pertes des points pour un absent lors de la phase de poule au Critérium Fédéral est une disposition spécifique au Comité de l'Indre de Tennis de Table et non une règle fédérale. Nous l'appliquons afin de limiter les forfaits non excusés pour le bon déroulement de nos épreuves. Selon les règlements fédéraux, nous pouvons sanctionner le 1<sup>er</sup> match avec perte des points pour l'absent et aucun transfert de points pour le vainqueur.

### **11)-Allocution des personnalités présentes**

Madame Aurélie ALAPETITE a apprécié la venue du Comité dans sa ville.

### **12)-Remise des mérites départementaux**

#### **BRONZE :**

BLIGAND Daniel : Le Poinçonnet  
BOISRAMÉ Emmanuel : Reuilly  
BORNÉ Olivier : La Berrichonne  
GERBAUD Didier : Ambrault  
HENAULT Sylvie : Buzançais  
LAVENU Emmanuel : Pruniers  
LAVERSANNE Sylvie : Pruniers  
LEBON Didier : Aigurande  
LINDOR Mickael : Le Blanc  
MARCHAND Éric : Argenton  
MARTINNIÈRE Olivier : ASPO  
MÉRCIER Damien : La Berrichonne  
MOUCHET Alexis : Déols  
MOTTEAU Benjamin : Déols  
NIVET Magali : Buzançais  
PERDREAU Jérôme : Chabris  
PISCOU Éric : Issoudun  
SIMON Pierre-André : Martizay

#### **ARGENT :**

BRAULT Allan : Le Blanc  
CHAPPELLE Isabelle : St Maur  
DOISY Grégory : ASPO  
GUILLON Christophe : ST Cyprien  
JOMEER Marie-Pierre : Déols  
MARTIN Paul-Edouard : La Châtre  
PASSAGEON Christophe : Argenton  
VIDEAU Stéphane : La Berrichonne

#### **OR :**

CASY Martine : Déols  
COCHETEUX Franck : La Châtre  
DEVINEAU Nicolas : Vatan  
GAGNEUX Françoise : La Berrichonne  
GUILLAUME Fabien : Levroux  
LARDY Bruno : Martizay

### **13)-Clôture de l'Assemblée Générale à 21h30**